



## TRAV2M1 - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Le Master 60 en sciences du travail est une formation à horaire décalé. Son objectif est de former à la compréhension et à la synthèse des connaissances actuelles dans le champ des sciences du travail et de proposer une ouverture disciplinaire permettant d'élaborer des politiques visant la promotion de la personne humaine dans et par le travail.

#### Votre profil

Vous

- êtes actif dans le domaine des sciences du travail et souhaitez donner un cadre universitaire à vot de

## TRAV2M1 - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un professionnel socialement responsable capable d'appréhender et d'analyser, selon une approche scientifiquement fondée, des problématiques du travail et de l'emploi et d'y intervenir avec pertinence et, avant tout, un homme ou une femme capable d'élaborer des politiques visant la promotion de la personne humaine dans et par le travail, répondant en cela à un défi majeur de nos sociétés, tels sont les défis que le diplômé du Master 60 en sciences du travail se prépare à relever.

L'étudiant s'engageant dans cette formation est déjà impliqué dans une vie professionnelle active dans le domaine des sciences du travail ou/et est déjà diplômé d'un master dans une autre discipline. Tout au long du programme, il mobilise cette expérience et la confronte aux connaissances, outils et cadres théoriques et méthodologiques et réciproquement. Ainsi, le programme de master lui permet de questionner et d'enrichir son développement professionnel en intégrant une approche universitaire, un regard réflexif et une prise de recul critique. A travers cette formation, l'étudiant est outillé sur les plans théorique et méthodologique. Il mobilise ces outils, à travers l'exploitation de l'expérience professionnelle, comme clés de lecture pour cerner, comprendre et analyser les questions relatives à l'emploi et au travail, aux politiques sociales et aux relations professionnelles.

A travers ce programme de master, l'Ecole des Sciences du Travail de la faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), souhaite former des diplômés universitaires maîtrisant un socle de connaissances et de compétences scientifiques leur permettant d'appréhender et d'analyser des problématiques relatives au travail et à l'emploi et d'y intervenir avec pertinence :

- selon une démarche scientifique rigoureuse,
- en intégrant une ouverture internationale des problèmes humains et sociaux du travail,
- en travaillant en étroite collaboration avec des spécialistes d'autres disciplines,
- en articulant théorie et expérience professionnelle et en portant un regard réflexif sur les pratiques professionnelles pour les faire évoluer.

À travers son choix d'option, le diplômé aura privilégié une orientation vers les perspectives professionnelles suivantes :

- les questions du travail dans l'entreprise ou l'organisation (option : Travail et organisation),
- les interactions transnationales et la dimension communautaire européenne dans le développement des politiques sociales et des relations de travail avec pour spécificité la mobilisation d'une démarche d'analyse comparative rigoureuse (option : Approches européennes, MEST).

Ainsi, au terme de ce programme, le diplômé aura développé les compétences et les savoir-faire qui lui permettront de concevoir et de piloter un projet touchant aux sciences du travail dans ses divers aspects, et ce en faisant preuve de méthode dans leur approche et d'une grande capacité d'adaptation, tout en étant conscient des défis que devra relever la société en matière d'emploi et de travail et en plaçant le bien-être et la promotion de la personne humaine dans et par le travail au centre de ses préoccupations. Il aura également intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel capable d'évoluer positivement dans son environnement professionnel et personnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

AA 1. Promouvoir la personne humaine dans et par le travail

AA 1.1. Etre conscient des visions de l'humain sous-jacentes aux pratiques d'emploi et de gestion des travailleurs.

AA 1.2. Intégrer une vision humaniste du travail et de l'emploi au cœur des réflexions et les mettre en pratique dans les actions entreprises, et promouvoir le respect mutuel dans les relations de travail et d'emploi.

AA 2. Maîtriser un solide socle de savoirs théoriques et méthodologiques relatifs aux diverses disciplines requises pour appréhender les questions du travail.

AA 2.1. Situer ses connaissances dans les courants disciplinaires en sciences humaines.

AA 2.2. Comprendre et se conformer aux exigences de rigueur scientifique dans l'étude des sciences du travail.

AA 2.3. Maîtriser et mobiliser, de manière critique, les fondements théoriques disciplinaires liés aux questions du travail.

AA 2.4. Maîtriser et mobiliser avec pertinence les paradigmes fondateurs et interprétatifs des sciences du travail.

AA 3. Cerner, comprendre et analyser des situations complexes relatives aux problématiques du travail et de l'emploi, aux politiques

AA 4.3. Lire et comprendre de manière critique la littérature scientifique (notamment de langue anglaise) dans le champ du travail et de l'emploi et ce dans différentes disciplines.

AA 4.4. Elaborer une argumentation et une réflexion personnelle de la problématique, selon l'angle disciplinaire choisi (et ce pour deux disciplines), en veillant à :

- construire une argumentation justifiée à partir des connaissances scientifiques et de faits avérés,
- construire une argumentation logique et cohérente en regard de la problématique,
- mettre en évidence les implications au regard de la discipline et du contexte actuel.

AA 4.5. Enrichir l'analyse de la problématique en combinant et articulant les approches disciplinaires : mettre en évidence les liens entre les questionnements disciplinaires et discuter des apports des deux disciplines et de leur complémentarité.

AA 4.6. Faire preuve de rigueur et de précision dans l'utilisation des concepts.

AA 5. Concevoir et piloter des projets et intervenir avec pertinence dans la résolution de problématiques relatives au travail et à l'emploi en veillant tout particulièrement à la formulation et à la mise en œuvre de solutions concrètes et contextualisées et ce, dans une perspective de professionnalisation des pratiques de terrain.

AA 5.1. Mettre en pratique les savoirs théoriques et les articuler avec les pratiques de terrain.

AA 5.2. Porter un regard critique sur les pratiques professionnelles.

AA 5.3. Transformer une demande sociale (individuelle ou collective) en projet réaliste (au point de vue théorique, contextuel et de sa mise en œuvre).

AA 5.4. Gérer des projets concrets complexes : définir les objectifs à atteindre concernant des situations problématiques et les actions à entreprendre, mettre en œuvre les actions, évaluer leurs effets et les adapter si nécessaire.

AA 5.5. Etre capable d'influencer la dynamique des relations professionnelles.

AA 5.6. Contribuer à professionnaliser les pratiques de terrain.

AA 5.7. Développer un regard réflexif sur sa propre pratique professionnelle :

- Questionner des situations concrètes ancrées dans ses expériences professionnelles.
- Mettre en lien et contextualiser les apprentissages dans une visée d'action sur le terrain socio-professionnel.
- Confronter et discuter de pratiques professionnelles et de points de vue différents (entre pairs, avec des spécialistes).
- Confronter théorie et pratique afin de porter un regard critique d'une part, sur le fonctionnement d'une organisation et/ou une situation problématique et d'autre part, sur la théorie en regard de la réalité de terrain (« aller-retour » entre théories et pratiques).

AA6. Communiquer, interagir et collaborer de manière efficace et constructive avec des interlocuteurs variés.

AA 6.1. Communiquer, oralement et par écrit sur des situations / sujets complexes relatifs au travail et à l'emploi de façon correcte, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa communication (contenu et forme) au public visé (dont des partenaires ou interlocuteurs intervenant dans la pratique professionnelle) et aux intentions poursuivies.

AA 6.2. Etablir des liens utiles avec les différents réseaux d'acteurs.

AA 6.3. Démontrer des capacités d'écoute et de dialogue, argumenter de façon adaptée, pertinente et constructive.

AA 6.4. S'intégrer et collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'y impliquer de manière responsable.

AA7. Agir en tant qu'universitaire, en acteur réflexif soucieux d'une pratique socialement responsable et ayant intégré une logique de développement continu.

AA 7.1. S'impliquer dans la construction de ses propres savoirs :

- en gérant sa formation de manière autonome ;
- en gérant son implication dans le travail en groupe ;
- en exploitant les études de cas ou les lectures spécialisées ;

AA 7.2. S'engager dans une pratique socio-professionnelle dans une démarche réfléchie et critique reposant sur une approche universitaire fondée rigoureuse et argumentée.

AA 7.3. Articuler approche réflexive et expérience professionnelle dans une logique d'apprentissage et de développement continu de ses compétences et qualités personnelles et professionnelles nécessaires à la pratique socialement responsable dans le monde du travail et de l'emploi.

AA 7.4. Affiner ses propres conceptions et valeurs et les confronter avec celles des autres, à travers un dialogue constructif.

AA 7.5. S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du cadre, du contexte de travail et d'autrui.

AA 7.6. Adopter une posture d'acteur conscient de sa responsabilité sociétale et citoyenne.

AA.Option-eu. **S'il choisit l'option « Approches européennes (MEST) », Développer une expertise dans le domaine des sciences du travail et de la GRH en Europe et spécifiquement dans la compréhension et l'analyse, selon une approche comparative rigoureuse, des spécificités du travail et de l'emploi dans le contexte européen.**

AA.Option-eu.1. Démontrer une maîtrise approfondie des spécificités ainsi que des variables explicatives (culturelles, politiques, économiques) des systèmes politiques et des relations sociales dans les pays de l'Union européenne.

AA.Option-eu.





## Options et/ou cours au choix [20.0]

---

1 option parmi les 2 suivantes :

- > Option: Travail et organisation [ prog-2023-trav2m1-ltrav210o ]
- > Option: Approches européennes (MEST) [ prog-2023-trav2m1-ltrav211o ]

## Option: Travail et organisation [20.0]

---

L'option "Travail et organisation" est centrée sur les questions du travail dans l'entreprise ou dans l'organisation.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

20 crédits à choisir parmi les cours suivants :

### o Contenu:

---

**Option: Approches européennes (MEST) [20.0]**

L'option "Approches européennes (MEST)" est axée sur la comparaison des différents systèmes nationaux qui organisent le travail dans le contexte européen. La langue d'enseignement des cours de cette option est l'anglais.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

20 crédits à choisir parmi les cours suivants :

**o Contenu:**

⊗ LTRAV2700	<a href="#">Labour context in Europe</a>	Evelyne Léonard	EN [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LTRAV2710	<a href="#">Comparative training and employment systems</a>	Martin Wagener	EN [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LTRAV2720	<a href="#">Comparative social protection systems</a>	Laura Merla	EN [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LTRAV2730	<a href="#">Comparative wage and HRM systems</a>	Marie Van den broeck	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LTRAV2740	<a href="#">Comparative industrial relations systems</a>		

## ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

---

**Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.**

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

*Certaines de ces activités sont des cours de jour.*



## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## TRAV2M1 - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

#### SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2<sup>e</sup> cycle universitaire
- > Diplômés de 2<sup>e</sup> cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

### Conditions d'accès spécifiques

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

#### Accès direct

Conformément aux conditions d'admission générales, ont un accès direct:

les diplômés d'un grade académique de bachelier, de master ou de licence délivré par une université de la Communauté française de Belgique dont le programme d'études comprend les disciplines suivantes :

- Sociologie
- Economie politique
- Statistiques
- Droit
- Psychologie
- Méthode de recherche en sciences humaines

#### Accès sur dossier

Selon le parcours antérieur de l'étudiant, le jury peut conditionner l'accès direct au master à l'ajout d'enseignements supplémentaires obligatoires (maximum 60 crédits) au programme.

Possibilité de réduire les enseignements supplémentaires en présentant un examen avec valorisation des crédits. Renseignements : <https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/est/par-passerelle-0.html>

### Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Bacheliers universitaires de l'UCLouvain</b>			
<a href="#">Bachelier en sciences humaines et sociales (Louvain-la-Neuve)</a> <a href="#">Bachelier en sciences humaines et sociales (Mons)</a>		Accès direct	
Tout autre bachelier		Accès sur dossier	Enseignements supplémentaires à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant : LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail (3 crédits) LESPO2100 Economie politique (4 crédits)





BA en aérotechnique (pilotage d'aéronefs, avionique, construction aéronautique, techniques d'entretien) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation agro-industries et biotechnologies - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en énergies alternatives et renouvelables - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en ergothérapie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en gestion de l'environnement urbain - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en gestion des ressources humaines - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en gestion hôtelière, orientation arts culinaires - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en gestion hôtelière, orientation management - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en immobilier - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique, orientation développement d'applications - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique, orientation informatique industrielle - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique, orientation réseaux et télécommunications - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique, orientation sécurité des systèmes - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique, orientation technologies de l'informatique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en international business - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en logopédie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en management de la logistique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en management du tourisme et des loisirs - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en marketing - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en mécatronique et robotique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en optométrie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en orthoptie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en podologie-podothérapie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en psychomotricité - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en publicité - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en relations publiques - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en sales account manager - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en scénographie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en sciences administratives et gestion publique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en soins infirmiers - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en soins infirmiers pour titulaires d'un brevet d'infirmier hospitalier - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques de l'image, orientation Techniques de la cinématographie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques de l'image, orientation Techniques de la photographie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques et services - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques graphiques, orientation Techniques de l'édition - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques graphiques, orientation Techniques infographiques - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en textile (techniques de mode) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

Bachelier en robotique industrielle - crédits supplémentaires entre 45 et 60

Bachelier: hygiéniste bucco-dentaire - crédits supplémentaires entre 45 et 60

Bachelier: infirmier responsable de soins généraux - crédits supplémentaires entre 45 et 60

## Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
----------	------------------------	-------	-----------

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les étudiants ayant réussi une formation de 1er cycle universitaire hors UE (minimum 3 ans) et ayant obtenu au moins 60% (12/20) pour chaque année universitaire réussie dans leur université d'origine, s'agissant du diplôme universitaire justifiant une admission au master en sciences du travail, ont la possibilité de demander leur admission au programme du master en sciences du travail (60 crédits). Ce critère d'admissibilité est appliqué strictement. Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative et de qualité dûment attestée.

Les étudiants admis suivront les 60 crédits du master dans leur intégralité. Si leur parcours antérieur est jugé incomplet, des enseignements supplémentaires peuvent être ajoutés à leur programme.

Plus d'informations à [l'Ecole des sciences du travail](#).

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Les demandes d'admission **pour les titulaires d'un diplôme belge** doivent être introduites auprès de l'Ecole des sciences du travail.

Les demandes d'admission **pour les étudiants titulaires d'un diplôme non belge** sont à introduire en ligne à l'adresse suivante : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/diplome-non-belge.html>

## PÉDAGOGIE

---

Le master 60 en sciences du travail est **organisé en horaire décalé** en soirée et/ou le samedi matin. A ce titre, l'équilibrage de la charge de travail et des pédagogies est pensé afin de permettre aux étudiants déjà engagés dans la vie professionnelle de réaliser leur parcours dans les meilleures conditions. En coordination avec le responsable de programme, le Président du jury assure, avec les délégués étudiants et avec l'aide du Secrétariat, la coordination de la charge de travail quadrimestre par quadrimestre.

Les **méthodes pédagogiques** du master en sciences du travail privilégient une variété de formes d'apprentissage et reposent sur l'implication active de l'étudiant dans la construction de son savoir en tenant compte à la fois d'aspects théoriques et de pratiques de terrain : travaux individuels et de groupe, lectures, études de cas, témoignages d'experts, observations et analyses empiriques, etc. Les enseignements reposent sur des interactions fréquentes avec les étudiants et accueillent régulièrement d'autres témoins. Par ailleurs, le corps professoral compte en son sein quelques praticiens de haut vol qui offrent un regard pragmatique sur les questions du travail étudiées.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

L'évaluation d'un enseignement, appelée examen dans le cadre du présent règlement quel qu'en soit le type, peut consister en un examen oral, en un examen écrit, en toute autre prestation ou travail écrit effectué par l'étudiant à cet effet ou en une évaluation continue.

Lorsqu'un enseignement donne lieu à une évaluation continue, la fiche descriptive y relative précise le poids que représente chacune des évaluations dans la note finale.

(<http://www.uclouvain.be/enseignement-reglements.html>) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>)

Les formes d'apprentissage étant variées au sein du master en sciences du travail, les **méthodes d'évaluation sont multiples** et visent à évaluer les acquis des apprentissages attendus dans le cadre de chaque activité d'enseignement. Ainsi, les examens écrits et oraux côtoient la réalisation de travaux individuels et de groupe ainsi que des présentations individuelles ou de groupe, sous des formats divers.

Dans le cadre du **mémoire**, les étudiants sont amenés à démontrer leur maîtrise disciplinaire autour d'un problème ou d'une question relative au travail. Ils réalisent pour ce faire deux dissertations, associées à deux enseignements disciplinaires distincts, et construisent les liens entre ces deux questionnements propres (cf. modalités spécifiques d'évaluation du mémoire). Ce travail exigeant permet à l'étudiant d'approfondir une question en combinant deux approches disciplinaires distinctes, en faisant montre de sa maîtrise disciplinaire, de sa capacité à construire un questionnement et une argumentation justifiée sur base de textes scientifiques rigoureusement référencés.

---

